

Élèves internationaux

Demande d'admission
(Veuillez remplir un formulaire par enfant)

SIÈGE SOCIAL Centre d'appui de Tracadie-Sheila

3376, rue Principale
C.P. 3668
Tracadie-Sheila, N.-B.
E1X 1G5
Tél. : (506) 394-3400
Télec. : (506) 394-3455

Centre d'appui de Bathurst

915, rue Sainte-Anne
Bathurst, N.-B.
E2A 6X1
Tél. : (506) 547-2771
Télec. : (506) 547-2604

Centre d'appui de Campbellton

21, rue King
Campbellton, N.-B.
E3N 1C5
Tél. : (506) 789-2255
Télec. : (506) 789-4840

Centre d'appui de Pokemouche

C.P. 1004
Pokemouche, N.-B.
E8P 1L5
Tél. : (506) 727-7024
Télec. : (506) 727-7960

Information générale

Ce formulaire est une 1^{re} étape vers l'admission de votre enfant dans une école du District scolaire francophone Nord-Est. Le fait de remplir ce formulaire ne vous assure pas automatiquement une place pour votre enfant dans une de nos écoles. Le ou les parents doivent en faire la demande auprès de la direction générale du District pour approbation. À la réception de ce formulaire complété, votre demande sera étudiée. Si la demande est acceptée, une lettre attestant que le District scolaire francophone Nord-Est est disposé à accepter votre enfant dans une de ses écoles vous sera envoyée (vous aurez besoin de cette lettre pour obtenir un permis d'études). Il est de la responsabilité des parents de faire toutes les démarches pour l'obtention d'un permis pour étudier au Canada et l'obtention de tout autre document en lien avec son entrée au Canada (preuve d'immunisation, assurance maladie-accident, etc.) **Un élève international ne peut fréquenter une de nos écoles si nous n'avons pas reçu son permis pour étudier au Canada et si ses frais de scolarités n'ont pas été payés.**

L'année scolaire débute la journée après la fête du Travail en septembre pour se terminer à la fin juin.

Conditions de logement et nutrition : le District ne fournit pas de services de logement et de nutrition hors campus cette responsabilité revient entièrement aux parents. Il y a une cafétéria à l'école où les élèves peuvent se procurer des collations et à déjeuner (heure du midi) durant les jours de classe seulement, et ceci à leurs frais.

Frais de la scolarité annuelle : des frais de scolarité, déterminés chaque année par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick, sont exigibles. Pour 2021-2022, les frais s'élèvent à 15636.00\$ pour toute l'année scolaire ou 7818.00\$ pour un semestre ou une partie d'un semestre. Ce montant ainsi que le permis d'études sont exigés avant la rentrée scolaire. Les méthodes de paiement acceptées sont les chèques certifiés à l'ordre du District scolaire francophone Nord-Est ou les transferts de fonds.

Site internet : <http://francophonenordest.nb.nb.ca/>

Ce formulaire dûment rempli doit être envoyé : par courriel judy.leblanc@nbed.nb.ca et/ou denise.brideau@nbed.nb.ca ou à un Centre d'appui du district.

(Voir information à gauche du formulaire)

Information de l'élève			
Nom :	Prénom :	M	F
Date de naissance : / /20	Pays d'origine :		
Langue maternelle :	Autres langues parlées :		
À quelle école voulez-vous inscrire votre enfant :			
Information des parents			
Nom de la mère :	Prénom :		
Nom du père :	Prénom :		
Adresse domicile :	Code postal :	Pays :	
Coordonnées téléphoniques :		Courriel(e-mail) :	
Le / les parents vont-ils habiter au Canada?	oui	non	
(Si oui, veuillez indiquer le statut : visiteur ou autre)			Statut au Canada :

Pour quelles raisons voulez-vous que votre enfant poursuive ses études au Canada?

Où habitera votre enfant au Canada?

Nom et adresse (résidence au Canada)

Documents à annexer pour le traitement de la demande d'admission

- Une copie du relevé de notes de l'élève; (en français ou en anglais)
- Certificat de naissance de l'élève sur lequel apparaissent le nom, la date de naissance, le lieu de naissance et le nom des parents;
- Carnet de vaccination;
- Copie du passeport.

Code de conduite et réussite académique

- Le District scolaire francophone Nord-Est entend assurer le maintien d'un milieu d'apprentissage sain, respectueux et sécuritaire dans les écoles pour les élèves, le personnel et les visiteurs;
- Votre enfant devra respecter les règlements et le code de conduite de l'école qui visent entre autres à faire régner l'ordre et la discipline pendant les heures de classe ainsi que hors de toute autre activité organisée par l'école;
- Votre enfant sera tenue de fournir l'effort nécessaire afin de maintenir les notes requises pour la réussite de ses cours;
- Le non-respect des règlements et du code de conduite de l'école ou la faillite de ses cours pourrait avoir comme résultat le renvoi de votre enfant de l'école.

Signature obligatoire – ce formulaire doit être signé par le père et/ou la mère de l'enfant

Signature du père

Signature de la mère

Prénom/nom (imprimer svp)

Prénom/nom (imprimer svp)

Date